

MA COMMUNAUTÉ

Le magazine d'information du Pays d'Orthe et Arrigans

Juillet 2017 # 1



PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Votre nouvelle Communauté de communes

P.4

GRAND ANGLE

Quelle évolution de la fiscalité locale suite à la fusion ?

> P.8

EN MODE PROJET

Contrat de ruralité : 6 axes pour un projet de territoire

> P.12

CÔTÉ CULTURE

La Flâneuse Digitale est de retour à l'abbaye de Sorde !

> P.20

pays d'**ORTHE**
et **ARRIGANS**

SOMMAIRE

P.4 GRAND ANGLE

- > Votre nouvelle Communauté
- > Budget de l'intercommunalité
- > Vos conseillers communautaires
- > Fiscalité locale

P.10 EN MODE PROJET

- > PLUi : Concertation avec les habitants
- > Contournement des centres-villes de Peyrehorade et Sorde l'Abbaye
- > Contrat de ruralité
- > Ça bouge impasse du temps libre
- > Réduisons le gaspillage alimentaire

P.16 SERVICES EN ACTION

- > Fusion des CIAS
- > Solutions mobilité insertion
- > Une boîte à lire à l'EHPAD
- > Ouverture de la piscine
- > La crèche s'éco-reponsabilise

P.20 CÔTÉ CULTURE

- > Exposition Flâneuse Digitale
- > Agenda culturel

UN TERRITOIRE, 24 COMMUNES

BÉLUS • CAGNOTTE • CAUNEILLE
• ESTIBEAUX • GAÂS • HABAS •
HASTINGUES • LABATUT • MIMBASTE •
MISSON • MOUSCARDÈS • OEYREGAVE
• ORIST • ORTHEVIELLE • OSSAGES •
PEY • PEYREHORADE • PORT DE LANNE
• POUILLON • SAINT-CRICQ DU GAVE •
SAINT-ÉTIENNE D'ORTHE • SAINT-LON
LES MINES • SORDE L'ABBAYE • TILH

NOUS CONTACTER

Communauté de communes du
Pays d'Orthe et Arrigans
Siège : 10 place Montgaillard
40300 Orthevielle
05 58 73 60 03
contact@orth-arrians.fr

EN SAVOIR +

pays-orth-arrians.fr

f @ortharrians



ÉDITO

Une nouvelle Communauté proche de ses habitants

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la nouvelle Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans est créée. Mes collègues conseillers communautaires ont choisi de me faire confiance pour cette nouvelle aventure en m'élisant président. Bâtir la nouvelle intercommunalité est un chantier passionnant. Nous nous y engageons quotidiennement avec l'ensemble des élus et agents qui s'investissent pour le territoire.

Avec ce magazine, nous souhaitons rendre l'action de la Communauté de communes plus lisible, plus concrète pour chacun. Nous l'avons baptisé « Ma Communauté » pour que chaque acteur de ce territoire se l'approprie.

En tant qu'habitants, entrepreneurs, élus, membres d'associations, nous participons tous à modeler le Pays d'Orthe et Arrigans. A nous de le faire avec du sens, dans le respect de valeurs partagées, de tolérance et de solidarité. Au travers de ces pages, vous découvrirez les projets portés par la collectivité pour construire demain, les actions menées par les services au quotidien, les événements culturels qui font vivre notre territoire. A chaque édition, nous ferons la lumière sur un dossier en particulier. Pour ce premier numéro, nous vous proposons un grand angle sur le financement de l'intercommunalité et l'impact de la fusion sur la fiscalité locale.

Je vous invite surtout à faire vivre ces pages en nous envoyant vos suggestions d'amélioration, vos commentaires et vos propositions de sujets.

Pierre Ducarre,

Président de la Communauté de communes
du Pays d'Orthe et Arrigans

Magazine de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans

Edition : juillet 2017 / CC du Pays d'Orthe et Arrigans

Direction de la publication : Pierre Ducarre

Rédaction et mise en page : Service communication

Crédits photos : CC Pays d'Orthe et Arrigans, la Flâneuse, Fred Prat, Sacha Notey Pedezert

Impression : Imprimerie d'Orthe / Tirage : 12 000 exemplaires

Impression sur papier recyclé respectant les normes environnementales





- 1^{er} Conseil communautaire le 14 janvier 2017.** Installation du Conseil communautaire, élection du président et des vice-présidents.
- 2. Multiple rural « Le Carcoilh ».** Le multiple rural de Hastingues, comprenant un restaurant et une épicerie a rouvert ses portes en début d'année après avoir été entièrement rénové. Sa gestion a été confiée par délégation de service publique à Thierry Eccli, restaurateur.
- 3. Les travaux de la Maison des services au public** sont quasiment achevés. Le siège de la Communauté de communes et les partenaires sociaux s'y installeront à l'automne.
- 4. Nouveau site internet !** Le nouveau site internet de la Communauté de communes est en ligne : www.pays-orthe-arrigons.fr. Les sites de l'Office de Tourisme et de l'abbaye de Sorde sont encore en chantier, nous espérons une mise en ligne cet été.
- 5. Super-héros aperçus à l'abbaye de Sorde !** A l'occasion des Ateliers de la Flâneuse, sur le thème « tous bricoleurs du numérique » de jeunes super-héros ont expérimenté la création d'hologrammes, l'art de la photographie mais encore l'incroyable scan et imprimante 3D.

DOSSIER

Votre nouvelle Communauté de communes



- > 24 COMMUNES
- > 23 381 HABITANTS
- > 391 KM²

Le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, issue de la fusion des Communautés de communes du Pays d'Orthe et de Pouillon, est née. Elle regroupe 24 communes associées pour élaborer un projet de territoire commun, dans une logique de mutualisation des moyens. Dans la lignée des deux communautés qui l'ont

formé, le Pays d'Orthe et Arrigans se veut être un territoire solidaire et dynamique, proche de ses habitants. Proximité des services publics, solidarité intergénérationnelle, accès à la culture et au numérique pour tous, dynamisme économique et préservation de l'environnement, sont au cœur de l'engagement des élus et des agents. Ces engagements se retrouvent

au quotidien au travers des actions portées dans les différents champs de compétence : aménagement du territoire, développement économique, action sociale, politique de l'habitat, culture, sport, scolaire, sauvegarde et valorisation du patrimoine, voirie, aménagement numérique, gestion des déchets...

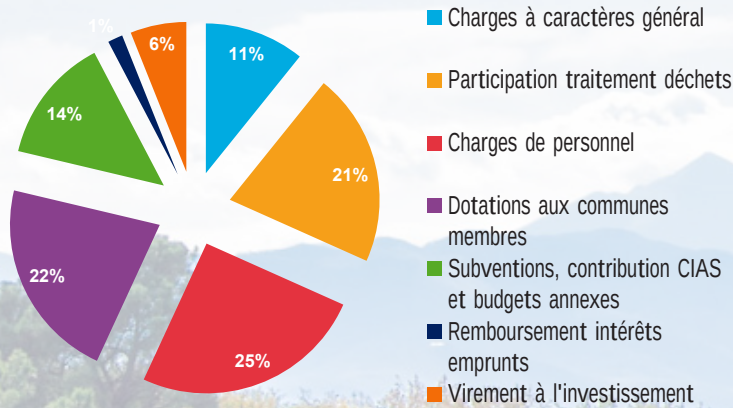
INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lors du 1^{er} conseil communautaire, le 14 janvier, un nouveau bureau a été installé. Pierre Ducarre a été élu président. Jean-Marc Lescoute, Serge Lasserre, Bernard Magescas, Bernard Dupont, Henriette Dupré, Thierry Guillot et Dany Bérot sont élus vice-présidents.

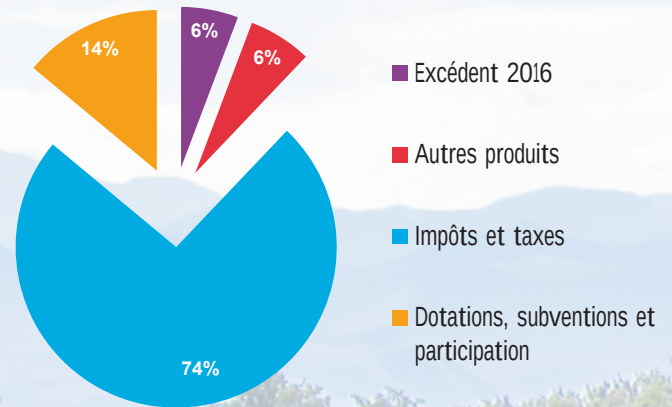
Budget 2017 de l'intercommunalité

FONCTIONNEMENT : 11 970 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

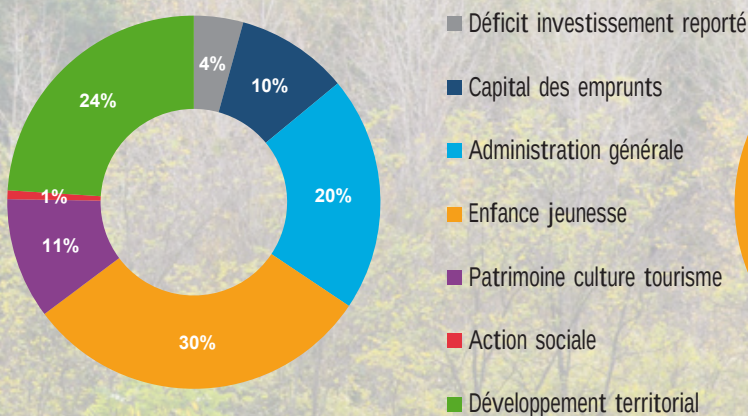


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

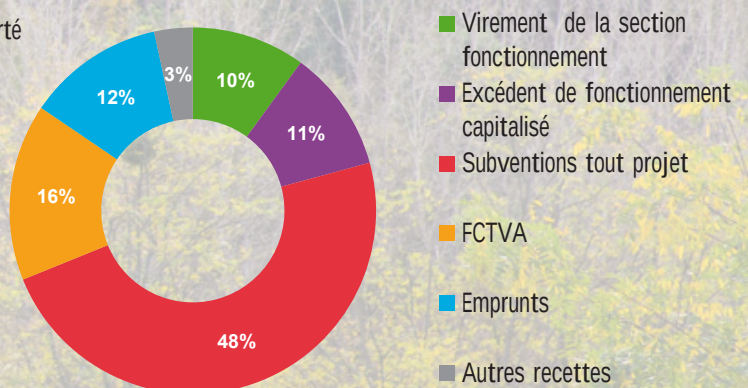


INVESTISSEMENT : 7 226 000 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (PAR SERVICES)



RECETTES D'INVESTISSEMENT



ZOOM SUR LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT 2017



ENFANCE JEUNESSE

Construction de la crèche intercommunale à Pouillon
Coût des travaux
1,5 millions €



ADMINISTRATION

Construction de la Maison de Services au public à Peyrehorade
Coût des travaux
1,8 millions €



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Entretien de la voirie
Coût du programme annuel
926 000 €



PATRIMOINE CULTURE TOURISME

Restauration du cryptoportique et travaux d'aménagement de l'abbaye de Sorde
Coût du programme
422 000 €

Vos conseillers communautaires



BÉLUS
Daniel DUFAU



CAGNOTTE
Robert BACHERÉ



CAUNEILLE
Christian DAMIANI



ESTIBEAUX
Danièle BEROT



HASTINGUES
Pierre DUCARRE



LABATUT
Bernard DUPONT



LABATUT
Jean-Yves GASSIE



MIMBASTE
Michel LESCLAUZE



OEYREGAVE
Serge LASSERRE



ORIST
Francis LAHILLADE



ORTHEVIELLE
Didier MOUSTIÉ



OSSAGES
Frédéric MARCOS



PEYREHORADE
Michel DAVERAT



PEYREHORADE
Isabelle CAILLETON



PEYREHORADE
Monique TRILLES



POUILLON
Patrick VILHEM



PORT-DE-LANNE
Michel CAPIN



SAINT-CRICQ-DU-GAVE
Thierry ETCHEBERTS



SAINT-ETIENNE D'ORTHE
Sophie DISCAUX



SAINT-LON-LES-MINES
Thierry GUILLOT



GAÂS
Jean-Marc LESCOUTE



HABAS
Jean-François LATASTE



HABAS
Henriette DUPRÉ

> 35 CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES



MIMBASTE
Gérard PAYEN



MISSON
Bernard MAGESCAS



MOUSCARDES
Jean DIZABEAU



PEY
Roland DUCAMP



PEYREHORADE
Didier SAKELLARIDES



PEYREHORADE
Isabelle DUPONT-BEAUVAIS



POUILLON
Henri DESCAZEUX



POUILLON
Marie-Josée SIBERCHICOT



POUILLON
Jean-Raymond MARQUIER



SAINT-LON-LES-MINES
Annie BOULAIN



SORDE-L'ABBAYE
Marie-Madeleine LESCOASTREYRES



TILH
Jean DARRASPEN



FISCALITÉ

Quelle évolution de la fiscalité locale suite à la fusion ?

Le fonctionnement de la Communauté de communes est principalement financé par des dotations de l'État, constituant 14% des ressources, et par les produits de la fiscalité locale, qui représentent 74% des ressources de fonctionnement de l'intercommunalité.

Le Pays d'Orthe et Arrigans est une intercommunalité à fiscalité propre, c'est à dire qu'elle est indépendante financièrement et fiscalement des communes membres. Elle perçoit l'intégralité de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), plus une partie de la taxe d'habitation et des taxes sur le foncier bâti et non bâti.

Avec la fusion, les taux de fiscalité doivent être harmonisés à l'échelle du nouveau territoire. Cela signifie pour les habitants et les entreprises du territoire que les taux pratiqués vont, selon les cas, augmenter ou diminuer. Les élus ont choisi d'ef-

fectuer cette harmonisation sous forme de lissage, sur une durée de 12 ans, afin d'ajuster les taux progressivement.

Seules les taxes sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti, ainsi que la cotisation foncière des entreprises sont concernées par cette procédure de lissage. La taxe d'habitation se verra appliquer un taux unique pour l'ensemble du territoire dès 2017, du fait d'un écart très faible entre les taux pratiqués par les précédentes intercommunalités.

Les taux de TEOM resteront quant à eux différents car le secteur du Pays d'Orthe relève du SITCOM tandis que le secteur des Arrigans est rattaché au SIETOM. Ces deux syndicats chargés de la collecte et du traitement des déchets ont des modes de fonctionnement propres. Ils font un appel à cotisation annuel à la collectivité qui fixe les taux de TEOM en fonction de la participation demandée.

CONTEXTE : DES DOTATIONS DE L'ÉTAT À LA BAISSE

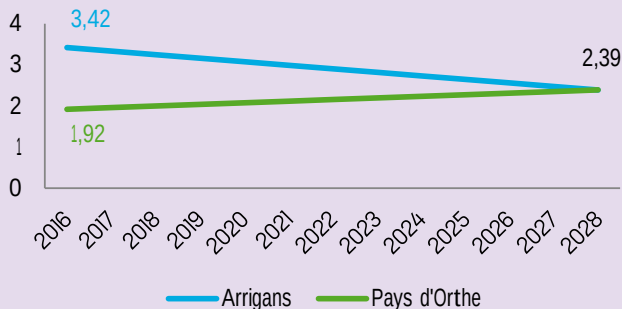
Depuis 2013, la dotation globale de fonctionnement, principale contribution de l'Etat aux collectivités, a fondu de 26%. Au total, les concours financiers de l'État à l'intercommunalité diminueront encore de 3,5% en 2017. En parallèle, de nouvelles compétences sont transférées à l'intercommunalité : gestion des aires d'accueil des gens du voyage, plan climat, politique de l'habitat, plan local d'urbanisme, aménagement numérique, gestion des milieux aquatiques et protection des inondations...

La Communauté doit faire plus avec moins de moyens. Toutes les ressources internes sont mobilisées pour tenir un budget serré et minimiser la répercussion des baisses de dotations sur les taux de fiscalité locale. C'est un engagement de la collectivité au quotidien.

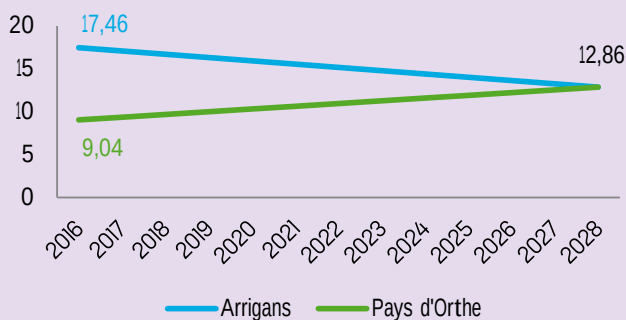
ORIENTATIONS DE LISSAGE DES TAUX DE FISCALITÉ LOCALE

Voici une simulation de lissage pour les taxes sur le foncier bâti, le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises. L'objectif est de parvenir à un taux unique appliqué sur l'ensemble du territoire à horizon 2028. Le lissage est effectué sur la base d'un taux moyen pondéré, c'est-à-dire un taux qui permette de maintenir des recettes similaires à celles perçues en 2017. Ces taux sont indicatifs et sont susceptibles d'évoluer. Les courbes donnent une tendance d'évolution sur les prochaines années.

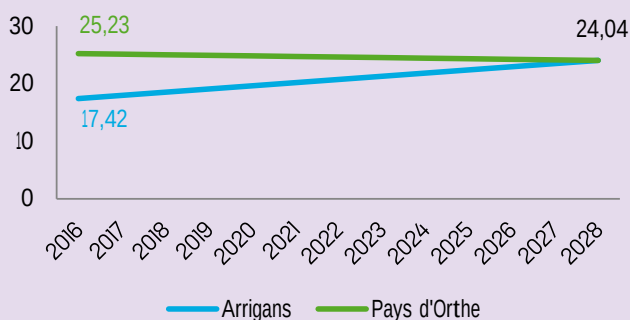
Taxe foncier bâti



Taxe foncier non bâti



Cotisation foncière des entreprises



Taux 2017

Taxe d'habitation

Taux unique pour tout le territoire	10,82%
-------------------------------------	--------

TEOM communes rattachées au SITCOM

Pays d'Orthe sauf Labatut	14,92%
---------------------------	--------

Labatut	12,27%
---------	--------

TEOM communes rattachées au SIETOM

Estibeaux	12,23%
-----------	--------

Gaàs	13,31%
------	--------

Habas	11,12%
-------	--------

Mimbaste	13,74%
----------	--------

Misson	14,47%
--------	--------

Mouscardès	12,53%
------------	--------

Ossages	14,13%
---------	--------

Pouillon	9,81%
----------	-------

Tilh	13,86%
------	--------

Taxe sur le foncier bâti

Secteur Orthe	1,95%
---------------	-------

Secteur Arrigans	3,34%
------------------	-------

Taxe sur le foncier non bâti

Secteur Orthe	9,33%
---------------	-------

Secteur Arrigans	17,10%
------------------	--------

Cotisation foncière des entreprises

Secteur Orthe	25,01%
---------------	--------

Secteur Arrigans	17,86%
------------------	--------

URBANISME

La concertation avec les habitants au cœur de l'élaboration des PLUi

Suite à la fusion des Communautés de communes du Pays d'Orthe et de Pouillon, les élus de la nouvelle intercommunalité ont décidé de conserver deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) distincts sur les périmètres initiaux. Le PLUi du Pays d'Orthe et le PLUi des Arrigans suivent donc leur procédure indépendamment l'une de l'autre.

La fin d'année 2016 a permis d'élaborer un diagnostic territorial de chaque secteur dégagant les atouts et faiblesses des territoires. Sur la base de cet état des lieux, les élus référents de chaque commune, regroupés en comités de pilotage, ont élaboré les Projets d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Les PADD, clés de voûte des futurs PLUi, définissent les grandes orientations d'aménagement sur les dix prochaines années. Ces orientations ont été présentées début 2017 aux Personnes Publiques Associées (État, département, Région...), à l'ensemble des conseillers municipaux du territoire et aux conseillers communautaires. A la fin de cette phase, des réunions publiques seront organisées pour informer les habitants des premiers résultats de l'étude (diagnostic et PADD). Afin de préparer ces moments d'échange, des dossiers de concertation sont à disposition en mairie et téléchargeables sur le site internet.



Suite aux réunions publiques, les élus se pencheront sur la traduction réglementaire des PLUi, c'est-à-dire la définition du zonage et du règlement.

Nous vous rappelons la présence de registre de concertation dans les mairies, au siège de l'intercommunalité à Ortheville ainsi qu'à l'antenne de Misson. Vous avez aussi la possibilité d'écrire à Monsieur le président par courrier ou par mail (plui@orthe-arrigans.fr) afin de faire remonter toutes vos remarques sur les procédures en cours.

DATES DES RÉUNIONS PUBLIQUES

PLUi des Arrigans

- > Mercredi 13 septembre à 20h
Habas [foyer municipal]
- > Jeudi 14 septembre à 20h
Misson [salle des fêtes]

PLUi du Pays d'Orthe

- > Lundi 18 septembre à 20h
Labatut [salle des fêtes]
- > Mercredi 20 septembre à 20h
Saint-Lon les Mines [salle des associations]
- > Jeudi 21 septembre à 20h
Peyrehorade [salles voûtées]

Les lieux, horaires et dates sont susceptibles d'être modifiés. Soyez attentifs aux affiches en mairies ou consultez le site internet de la Communauté de communes pour confirmation des dates, lieux et horaires 15 jours avant.



VOIRIE

Contournement des centres-villes de Peyrehorade et Sorde l'Abbaye

Résoudre les problèmes de circulation causés par le passage intempestif des camions dans les centres-villes de Peyrehorade et Sorde l'Abbaye est une priorité que s'est fixée la Communauté de communes. Pas moins de mille poids-lourds traversent Peyrehorade chaque jour par la RD 817 et deux-cents passent par Sorde l'Abbaye via la RD 29. Un trafic directement lié aux activités agroalimentaires, aux carrières et au transit évitant l'usage de l'autoroute. Avec l'ouverture d'une nouvelle carrière à Caresse-Cassaber, il est devenu urgent de trouver une alternative à ce passage routier, en décalage avec les infrastructures existantes et l'environnement urbain.

Le 28 juillet 2016, le président de la République a annoncé un nouveau plan d'investissement autoroutier, soutenu par Alain Vidalies, ministre des transports. Il comprend six opérations pour la région Nouvelle-Aquitaine, dont la création d'infrastructures permettant le contournement de Sorde l'Abbaye et Peyrehorade.

Le projet de contournement inclut la création d'un demi-diffuseur à Caresse-Cassaber, reliant l'A64 à la

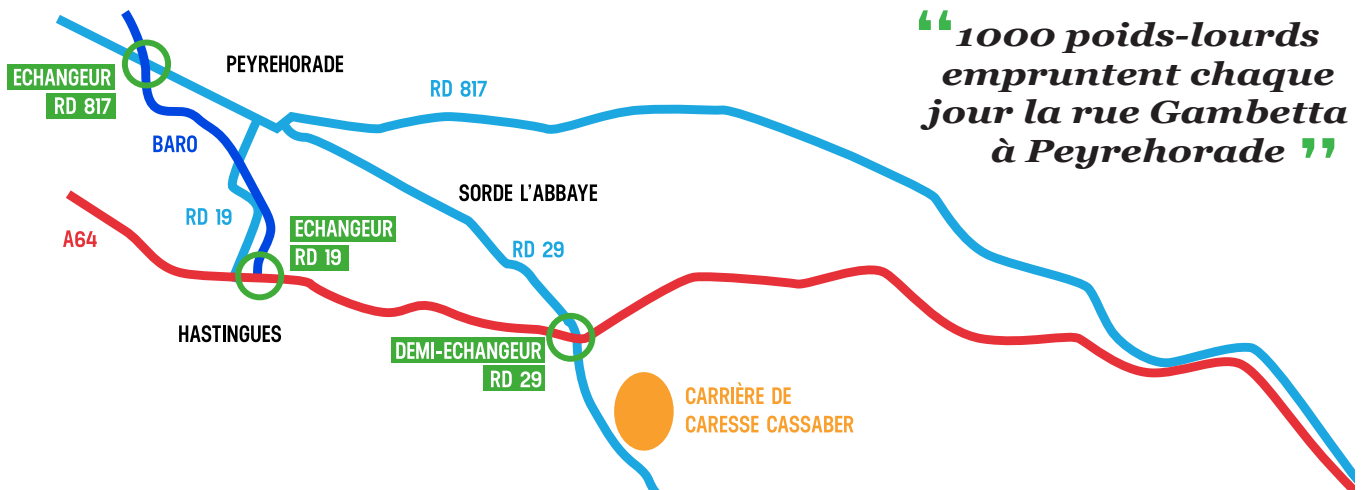


RD 29. Il comprend aussi la transformation des deux demi-échangeurs en échangeurs complets qui permettront de relier la RD 817 (Peyrehorade) et la RD 33 (Orthevielle) à la RD 19 (route de Bidache) par l'utilisation de la bretelle autoroutière (Baro). Ces aménagements de liaison à la bretelle autoroutière permettront son utilisation pour le trafic local et de transit, avec une sécurisation des secteurs accidentogènes et une importante réduction du passage routier au centre-ville de Peyrehorade.

Après une longue concertation entre les collectivités, un protocole d'accord relatif au financement de ces

opérations a été signé par les départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, les Communautés de communes Béarn des Gaves et du Pays d'Orthe et Arrigans, et par la Communauté d'agglomération du Pays Basque. Le coût total de ce projet est évalué à plus de 20 millions d'euros. Au regard de l'enjeu local de ces aménagements, le Conseil communautaire du 27 mars 2017 a délibéré pour une participation à hauteur de 500 000 €.

Dans la mesure où les engagements pris par l'État et le concessionnaire fin 2016 seront tenus par le nouveau gouvernement, la réalisation des travaux s'étalera de 2018 à 2022.



“ 1000 poids-lourds empruntent chaque jour la rue Gambetta à Peyrehorade ”

CONTRAT DE RURALITÉ

6 axes de développement pour le territoire

Le Pays d'Orthe et Arrigans a élaboré son contrat de ruralité autour de six axes de développement. Ce document cadre, élaboré avec les 24 communes, permettra de coordonner avec l'État l'action publique sur le territoire pour les 6 prochaines années.

À l'instar des contrats de ville, le contrat de ruralité coordonne les moyens financiers et prévoit l'ensemble des actions et des projets à conduire en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des centres-bourgs, de mobilité, de transition écologique et de cohésion sociale.

Le contrat de ruralité du Pays d'Orthe et Arrigans a été élaboré en concertation avec l'ensemble des communes du territoire. Les élus ont souhaité actionner l'ensemble des 6 thématiques prévues dans ce cadre. Les projets présentés dans le contrat de ruralité sont portés par les communes et par l'intercommunalité. Nous vous présentons ici ses grandes lignes. L'intégralité du document est téléchargeable sur le site internet de la Communauté.

1. RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES ET AUX SOINS

La Communauté de communes veut assurer une diffusion des services publics au plus près des habitants, par un maillage pertinent. La créa-

tion de la Maison de services au public est le projet phare de cette volonté politique. Elle permettra de renforcer la proximité des services publics et de favoriser le travail en réseaux des acteurs du territoire. Pour ce qui est de l'offre de service, la construction d'une nouvelle crèche intercommunale vient répondre à une attente forte des familles installées et des nouveaux arrivants. En matière de soins, plusieurs projets communaux compléteront l'offre existante.

2. REDYNAMISER LES CENTRES-BOURGS

Le territoire bénéficie d'une armature urbaine cohérente et d'une bonne dynamique démographique. L'enjeu qui se pose est d'être en capacité de maintenir cette dynamique pour que le Pays d'Orthe et Arrigans ne devienne pas un territoire «dortoir». Il s'agit de favoriser des aménagements qui conservent la dimension humaine des villages, mettent en valeur le patrimoine et favorisent les liens sociaux et l'attractivité des centres. L'ensemble des travaux d'aménagements des

centres-bourgs et d'accessibilité aux bâtiments publics portés par les communes et l'intercommunalité entrent dans ce cadre.

La redynamisation passe aussi par le soutien aux activités commerciales. La rénovation du multiple rural de Hastings par la Communauté de communes en est un exemple.

3. RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

De l'attractivité du territoire dépend son dynamisme économique. Le premier point à améliorer concerne les infrastructures routières et notamment le problème de la traversée par les poids-lourds de Peyrehorade et Sorde l'Abbaye (voir article à ce sujet). L'amélioration de la desserte en matière de NTIC est également un enjeu majeur pour le territoire. La mise en œuvre du schéma départemental d'aménagement numérique, permettra à l'ensemble des communes de bénéficier à terme soit d'une montée en débit, soit de la fibre optique. Sur le plan économique, la mise en place d'ou-



tils de veille économique et d'une offre de service aux entreprises doit être développée. Le soutien aux métiers d'art, le développement des circuits courts sont des opportunités à saisir pour le territoire.

Le développement de l'attractivité passe aussi par l'activité touristique. Le Pays d'Orthe et Arrigans se démarque des territoires voisins par son offre patrimoniale remarquable qu'il convient de valoriser. Cela implique de poursuivre les investissements réalisés sur les sites patrimoniaux pour leur restauration, leur mise en sécurité et leur accessibilité.

4. FAVORISER LA MOBILITÉ

Le manque de mobilité sur le territoire est un frein à l'emploi et un obstacle à la socialisation. Pour pallier l'absence de transport en commun, la Communauté de communes expérimente un service de transport à la demande (Transp'Orthe et taxi ambulance sur les Arrigans) et adhère à la plateforme Solutions Mobilité, qui propose des solutions de transport aux personnes en difficulté de mobilité. Les modes de transport actuels, orientés de manière quasi-exclusive sur le transport individuel, ont un impact environnemental important. Pour encourager des modes de transport plus écologiques, l'intercommunalité investit

avec le SYDEC sur la mise en place de bornes de recharge des véhicules électriques. Quatre seront installées sur le territoire en 2017. Le déploiement d'aires de co-voiturage et de liaisons douces entre les centres-bourgs et les lotissements périphériques sont en projet.

La question du déploiement d'un réseau de pistes cyclables intercommunales qui pourraient se connecter avec des réseaux existants (vélo-dyssée, voies vertes, etc...) se posera dans les années qui viennent.

5. ENGAGER LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La question de la transition énergétique doit être un fil rouge à l'ensemble des actions portées par la collectivité. En 2018, la Communauté de communes va se doter d'un Plan Climat pour fédérer les différentes initiatives. La rénovation énergétique des bâtiments publics constituera un chantier important sur les prochaines années.

Enfin, il s'agira de mettre en œuvre une politique d'urbanisme durable. La commune de Cagnotte donne l'exemple avec l'aménagement en cours d'un éco-quartier.

6. CONFORTER LA COHÉSION SOCIALE

La création d'équipements favorisant les liens sociaux et intergénérationnels est au cœur de la cohésion sociale. Aires de jeux, lieux culturels, spectacles vivants, bibliothèques, médiathèques et ludothèques sont essentiels à la vie sociale de nos communes.

La création de logements adaptés est tout aussi centrale, notamment pour l'accueil de nouvelles populations. Les élus souhaitent développer une offre innovante de logements intergénérationnels qui permettra de répondre à plusieurs objectifs : conforter les liens sociaux, redynamiser les centres-bourgs et requalifier le patrimoine bâti.

Le développement d'outils d'insertion économique et sociale est un point fort de la politique portée par les élus pour faire face aux problématiques de paupérisation et de précarité sociale. La Maison de services au public sera l'opportunité de mailler le territoire d'outils relais avec une antenne Espace Métiers Aquitain et un Point Information Jeunesse pour orienter les publics vers des formations appropriées.



ENFANCE JEUNESSE

Ça bouge impasse du temps libre

L'impasse du temps libre à Pouillon regorge de projets. Un nouveau bâtiment dédié à la petite enfance verra le jour début 2018. La Maison du temps libre, qui accueille le centre de loisirs et la ludo-médiathèque, se réorganise pour mieux accueillir ses usagers.

La construction d'un nouveau bâtiment pour la crèche intercommunale à Pouillon a débuté cette année. Avec une capacité d'accueil plus importante que la crèche actuelle (35 places contre 25 actuellement), cette nouvelle structure d'accueil permettra de mieux répondre aux attentes croissantes des familles du territoire en matière de modes de garde de leurs enfants. Le bâtiment accueillera également le LAEP des Arrigans (Lieu d'Accueil Enfants Parents) et une permanence du RAM (Relais Assistantes Maternelles).

Du côté de la Maison du temps libre, quelques modifications ont été effectuées pour garantir la sécurité des enfants accueillis. La ludothèque a déménagé dans un autre espace du bâtiment, disposant d'un accès direct sur le parking. Cette réorganisation évite que les usagers de la ludothèque et de la bibliothèque traversent l'extérieur de l'accueil de loisirs, désormais clôturé.

Dans un second temps, des travaux de rajeunissement de la Maison du temps libre seront étudiés pour faire cohabiter aisément les différents services.



Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) accueille les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents, ainsi que les futurs parents.

Pour les enfants, c'est un lieu de socialisation où ils découvrent la vie collective, le partage, le jeu. Pour les parents, les grands-parents et les futurs parents, c'est un lieu d'échange et de dialogue. Une pause dans le quotidien pour exprimer son vécu, ses expériences avec d'autres parents. Dans un espace adapté aux jeunes enfants avec de nombreux jeux à disposition, deux intervenantes sont

présentes pour vous accueillir, écouter et faciliter les échanges. Le LAEP est un service gratuit et anonyme. Deux espaces d'accueil sont à votre disposition sur le territoire.

> LAEP « Tribulle » à Peyrehorade
Chaque mercredi de 9h30 à 11h30
[hors vacances scolaires]
à l'école maternelle de Peyrehorade
Tél : 05 58 73 74 88

> LAEP à Estibaux
Chaque lundi de 14h30 à 17h
[hors vacances scolaires]
36, route de Larriou 40290 Estibaux
Tél : 05 58 97 08 11

DÉCHETS

Réduisons le gaspillage alimentaire !



Le gaspillage alimentaire s'observe à tous les stades de la chaîne alimentaire et concerne tous les acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, transporteurs ... sans oublier le consommateur, même s'il n'a pas toujours l'impression de gaspiller. En effet, chaque année, un français jette en moyenne 79 kg de déchets alimentaires. Si une partie, composée des os et des épluchures est inévitable, on estime que le gaspillage alimentaire représente entre 20 et 30 kilos dont 7 kilos encore emballés.

Ces déchets alimentaires encombrant inutilement nos poubelles. Des gestes simples et des changements d'habitude permettent à chacun de réduire ce gaspillage alimentaire et de réaliser ainsi des économies car c'est environ 160 € par personne qui partent à la poubelle ...

Face à ce gaspillage, posons-nous les bonnes questions !

DLC ET DDM, EN CLAIR ?

La Date Limite de Consommation ou DLC est inscrite sur les denrées périssables comme la viande, la charcuterie, les plats préparés ou les yaourts. Ces produits à conserver au frais comportent la mention « à consommer jusqu'au ... » et sont susceptibles, après une courte période, de présenter un danger pour la santé humaine.

La Date de Durabilité Minimale ou DDM est inscrite sur les produits d'épicerie sèche tels que la farine, les pâtes, le riz, le sucre ou encore les conserves. Ils comportent la mention « à consommer de préférence avant le ... » et peuvent être consommés sans danger une fois la date dépassée.

POURQUOI GARDER NOS RESTES DE REPAS ?

Les restes de pâtes, légumes ou viande peuvent facilement être réchauffés ou accommoder de nouveaux plats. Un peu d'imagination et le repas du lendemain est tout trouvé ! Cakes, gratins, tartes, ou autres... les recettes ne manquent pas. De nombreux sites internet proposent des recettes anti-gaspi... à vos fourneaux !

BIEN RANGER NOTRE FRIGO... OUI, MAIS POURQUOI ?

Dans le réfrigérateur ou les placards, placer systématiquement en première ligne les produits entamés ou bientôt périmés, c'est le meilleur moyen d'éviter de les oublier et les laisser se détériorer. Pour optimiser la conservation et limiter ainsi le gaspillage, les aliments doivent être rangés au bon endroit en fonction des zones de fraîcheur et les aliments entamés doivent être stockés dans des boîtes hermétiques sur lesquelles est notée la date de péremption.

A SAVOIR !

> La DDM ou Date de Durabilité Minimale, est le terme qui remplace la DLUO ou Date Limite d'Utilisation Optimale.

> Pour éviter la prolifération des bactéries, j'enlève les suremballages en carton ou en plastique et je nettoie régulièrement mon réfrigérateur.

PETITE ASTUCE

Finis le casse-tête, voici les doses crues, pour une personne, à respecter pour cuire au plus juste :

Pâtes : 60 à 80 g en accompagnement et 100 à 120 g pour un plat unique

Riz : 60 g soit l'équivalent d'un 1/2 verre

Légumes secs (lentilles, haricots, ...) ou céréales (semoule, boulghour, blé, ...) : 60 g

PLUS D'INFOS

Sur le site internet www.casuffitlegachis.fr ou en téléchargeant le guide des déchets alimentaires sur www.sitcom40.fr

ACTION SOCIALE

Fusion des CIAS : la prévention reste au cœur de l'action sociale



NADINE DUFOURQUET-COUSTET, RESPONSABLE DU PÔLE ACTION SOCIALE (CIAS)

Il fallait attendre la fusion des Communautés de communes pour procéder au regroupement des deux Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS). La fusion des CIAS de Pouillon et du Pays d'Orthe sera effective en septembre 2017. Il n'y aura pas de changement majeur pour les bénéficiaires. Les services continueront à fonctionner tel qu'aujourd'hui, avec deux antennes : une à Peyrehorade et une à Misson.

Le nouveau CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans portera les services d'aide à la personne et de portage de repas pour l'ensemble du territoire. Un important volet sur la prévention, engagé depuis plusieurs années, continue de se développer. L'objectif du service du service d'aide à la personne du CIAS est de favoriser le main-

tien à domicile en préservant l'autonomie. Préserver l'autonomie, c'est accompagner dans les gestes de la vie quotidienne, sans se substituer. C'est aussi avoir des actions préventives envers les seniors pour leur donner des conseils afin de «bien vieillir». Ateliers de prévention des chutes, diagnostic des habitations pour éviter les dangers domestiques, équipement des logements pour faciliter l'autonomie, ateliers de diététique, sont autant d'outils proposés pour favoriser un maintien en bonne santé.

Rappelons que le CIAS ne s'adresse pas uniquement aux personnes âgées. Le service d'aide à domicile est ouvert à tous ceux qui souhaitent bénéficier d'une aide pour l'entretien de leur domicile. Le service de portage de repas peut lui être sollicité ponctuellement en cas d'accident de la vie, à la sortie d'une hospitalisation par exemple.

CIAS antenne de Peyrehorade
Tél : 05 58 73 00 73

CIAS antenne de Misson
Tél : 05 58 98 89 10

Ateliers de prévention des chutes

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale propose, en partenariat avec les clubs du 3^{ème} âge, des ateliers de prévention des chutes à destination des seniors. Ces ateliers sont menés par des kinésithérapeutes préventeurs de l'association Kiné Landes Prévention. En petit groupe de douze participants, ils se déroulent à raison d'un atelier par semaine, durant 10 semaines. Un bilan individuel initial est réalisé (podal, limites de stabilité, ...) afin d'identifier d'éventuelles faiblesses et les renforcer. En fonction de la structure des groupes constitués et de la nature des besoins, les outils gymniques sont adaptés, l'éducation des sens et le relevage au sol sont prioritaires. Un bilan final est effectué lors de la dernière séance afin d'évaluer les progrès.

> Pour connaître le programme des ateliers et vous inscrire, contactez le CIAS au 05 58 73 00 73



MOBILITÉ

Solutions Mobilité : faciliter la mobilité des personnes en insertion

Le Pays d'Orthe et Arrigans s'engage avec la plateforme Solutions mobilité pour renforcer les possibilités de mobilité des habitants du Sud des Landes. La plateforme s'adresse aux habitants en situation d'insertion sociale ou professionnelle, que ce soit pour rechercher un emploi ou pour s'y maintenir. Elle propose un accompagnement individuel, des ateliers collectifs (mécanique et entretien, permis de conduire et BSR,

covoiturage...) et le prêt de véhicules (scooters et voitures).

Un permanent « mobilité » reçoit la personne pour une première information et pour l'orienter. En fonction de ses besoins et de ses attentes, il peut lui proposer différents soutiens individuels et collectifs. L'appui peut concerner une simple information ponctuelle ou un accompagnement dans la durée.

Pour bénéficier des services de la plateforme, vous êtes invités à vous adresser aux partenaires de l'insertion sociale et professionnelle avec qui vous êtes déjà en lien : Mission Locale, Pôle Emploi, Conseil départemental (centres médico-sociaux, RSA), CAF, Cap Emploi, structures d'insertion, FJT... Ce sont eux qui vous mettront en relation avec Solutions Mobilité selon votre situation.



EHPAD

Une boîte à remplir d'histoires

A l'époque des plantations, la Chaumière Fleurie a vu pousser à son entrée une boîte à livres. Celle-ci s'inscrit dans les valeurs que porte l'établissement, partage, respect, échange ; et veut montrer l'ouverture de celui-ci sur le territoire.

La boîte à livres a été construite de toute pièce, uniquement avec des matériaux recyclés, par Serge Poulitou (adjoint technique), Rémi Dufau (contrat d'avenir) et notre retraité bénévole Jean-Jacques Peyres.

Cet outil permet la récupération et la circulation du livre afin de lui offrir une seconde vie et rendre ainsi la lecture accessible à tous.

Tout le monde est invité à venir y déposer des livres et en piocher de nouveaux !

Un échange musical

Le département des Landes a mis en place un dispositif « d'aide au permis de conduire » à l'attention des jeunes âgés de 15 à 30 ans qui s'engagent auprès d'associations ou collectivités dans une démarche citoyenne. C'est dans ce cadre que la Chaumière Fleurie accueille Pascal. Mécanicien de métier, il vient tous les mercredis matin pour partager sa passion pour la musique avec les résidents. Cet échange permet de créer du lien intergénérationnel et de partager un agréable moment musical !



PISCINE

LA PISCINE EST OUVERTE DE JUIN À SEPTEMBRE

Située à Peyrehorade, c'est la plus ancienne piscine des Landes ! La Communauté de communes y a effectué d'importants travaux de rénovation depuis son transfert en 2002 par la commune de Peyrehorade : rénovation des bassins, construction de vestiaires, chauffage des bassins par aérothermie, rénovation des plages. Depuis 2016, la Communauté gère la piscine et la surveillance des bassins en régie directe. Des maîtres-nageurs, agents de la collectivité, assurent la surveillance pendant les séances scolaires, bébés nageurs et lors de l'ouverture au public. Une buvette est ouverte tous les après-midi.

Le club Peyrehorade Sport Natation utilise l'équipement par convention avec la Communauté de communes pour l'entraînement des nageurs, des initiations en cours collectifs et une école de nage pour le perfectionnement.

Pour connaître les horaires, de la piscine, consultez le site internet de la Communauté de communes ou contactez directement la piscine.

Piscine intercommunale
Place des évadés à Peyrehorade
05 58 48 82 63
piscine@orthes-arrigans.fr

Les bébés nageurs de la crèche

Depuis 2009, les enfants du multi-accueil du Pays d'Orthe bénéficient d'activités d'éveil financées par le Conseil départemental. Chaque mois, ils profitent de séances de bébés nageurs au centre aquatique Aygueblue accompagnés du personnel de la crèche collective. Dans la continuité de ce projet, la Communauté de communes met à disposition la piscine intercommunale chauffée, pour les enfants des crèches collectives et familiales.

Dans le bassin privaté pour l'occasion, les parents et les enfants partagent un agréable moment en famille, loin du stress de la vie quotidienne. Sous la surveillance bienveillante de Christelle, chef de bassin, les enfants découvrent les joies de l'eau, expérimentent la sensation de flottaison. Pour les familles qui ne connaissent pas cette piscine, c'est aussi une bonne occasion de la découvrir !

AMI

Se former à l'informatique

Sur le territoire, deux ateliers multiservices informatiques sont à votre disposition pour vous initier à la découverte des outils informatiques. Ces services mis en place par la Communauté de communes ont pour but de démocratiser l'accès au numérique pour tous. Plusieurs formations sont proposées, en majorité sur l'AMI de Misson : traitement de texte avec Word, création de tableau sur Excel, création d'un diaporama photo avec Powerpoint, transfert et gestion de ses photos numériques, utilisation des moteurs de recherche internet, gestion de sa messagerie électronique, initiation aux tablettes... Pour en savoir plus, consultez le site internet de la Communauté de communes ou contactez directement l'AMI.



Vous résidez sur une commune du secteur du Pays d'Orthe ? Le mercredi, vendredi et samedi après-midi, Transp'Orthe vous emmène à la piscine. Trajet non accompagné à partir de 12 ans.

Tarifs :

> 1 € l'aller-retour
> carnet de 10 entrées pour la piscine incluant Transp'Orthe aller-retour : 22 €

Renseignements et réservations : 05 58 56 80 88

- > AMI de Misson
05 58 90 54 20
- > AMI de Peyrehorade
05 58 77 90 26

LUOTHÈQUES

Encore plus de jeux !



Grâce à la fusion, vous pouvez désormais profiter de deux ludothèques sur le territoire : l'Atelier des jeux et des jouets à Pouillon et l'Amuse d'Orthe, ludothèque itinérante (qui posera ses cartons dans la Maison de services au public à la fin de l'année).

A elles deux, les ludothèques proposent plus de 2500 jeux, dont des jeux de société, d'éveil, d'imitation, de construction, et des jeux géants venant des quatre coins du monde. Des jeux pour tous, enfants, ado, adultes, avec lesquels vous pouvez jouer sur place ou emprunter en adhérant aux ludothèques. Pour simplifier l'accès à ces services intercommunaux, une adhésion unique a été mise en place, donnant accès aux deux ludothèques. Edith, Aline et Aurélien, les ludothécaires, sont là pour vous conseiller et animer divers ateliers ludiques sur le territoire.

Vous pouvez consulter les horaires d'ouverture et de permanence ainsi que les modalités d'inscription en ligne sur le site internet de la Communauté de communes ou contacter directement les ludothèques.

Atelier des jeux et des jouets

05 58 98 36 38

Amuse d'Orthe

06 12 59 58 57

PETITE ENFANCE

La crèche communautaire s'éco-responsabilise

Depuis quelques temps déjà, sous l'impulsion des élus et d'une équipe petite enfance engagée, la crèche communautaire à Peyrehorade modifie ses pratiques pour devenir plus éco responsable. Protéger la planète c'est aussi protéger les nouvelles générations. Etre bienveillant avec les enfants au quotidien passe autant par l'éducation positive que répondre aux enjeux du développement durable. Du jardin biologique aux produits éco labellisés, tout est mis en œuvre pour avoir une crèche respectueuse de l'environnement et des enfants qu'elle accueille !

Avec l'arrivée d'une voiture électrique en janvier 2016, les déplacements de l'équipe n'entraînent plus de pollution. Le potager est travaillé avec les enfants sans pesticide ni engrais chimique. Un composteur accueille les déchets végétaux, l'arbre à insectes participe à la pollinisation, un récupérateur d'eau de pluie permet d'arroser les fruits et légumes tous issus de plants biologiques. Le nettoyage des surfaces se fait à l'aide de produits éco labellisés, diminuant leur impact sur la santé et l'environnement (d'autant plus que les enfants sont souvent à quatre pattes et portent les objets à la bouche). Une aération biquotidienne assure un renouvellement régulier de l'air. Les résultats des tests effectués fin 2015 témoignent de la bonne qualité de l'air respiré à la crèche, sans polluants dangereux pour la santé.

Depuis plusieurs années, la crèche fournit le lait infantile et les couches aux enfants. Pour préserver au mieux leur santé, le lait infantile est biologique et sans huile de palme. Les couches

sont quant à elles de fabrication française, réduisant les émissions de CO₂ liées au transport. Du liniment oléo-calcaire remplace le savon pour les changes. Des lingettes en bambou ainsi que des cotons en eucalyptus lavables sont utilisés pour la toilette des enfants. Le bambou et l'eucalyptus proviennent de culture éco responsable sans pesticides ou OGM. Ils sont fabriqués par des détenus, pour faciliter leur réinsertion et emballés dans un ESAT, établissement qui permet l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés. Avec l'utilisation de gants de toilette et de bavoirs en microfibres, la crèche réduit sa consommation d'eau et la durée de séchage en machine.

Au-delà de l'impact environnemental, la volonté des élus et de l'équipe de la crèche est de protéger la santé des enfants. Conscients des dangers des perturbateurs endocriniens sur la croissance des enfants, il est de notre responsabilité collective de limiter l'usage des produits chimiques dans l'environnement des plus jeunes.

Il n'est jamais trop tôt pour construire un monde responsable et solidaire !





EXPOSITION

Flâneuse Digitale une création artistique participative

ATELIER DE CRÉATION AU LYCÉE JEAN TARIS

C'est dans les ateliers du Lycée Jean Taris que serait née la Flâneuse Digitale... Plus précisément, dans l'atelier chaudronnerie d'une classe de seconde.

Depuis cinq ans, la Communauté de communes développe un partenariat avec le Lycée Jean Taris de Peyrehorade, sur la médiation aux

arts numériques. C'est ainsi que la classe de seconde option chaudronnerie a participé cette année à la création d'une vidéo présentée dans le cadre de l'exposition Flâneuse Digitale à l'Abbaye de Sorde.

Des engins à découper, des machines à dessiner, un atelier parsemé d'un bleu foncé, du feu à manipuler... Les artistes Agnès de Cayeux et Maëlla Mickaëlle M. ont été envoûtées par ce lieu de fabrication. Elles ont imaginé et conçu avec les élèves une narration. Alliant l'art, la pratique du métal à la technique de tournage, les élèves ont ainsi capté,

photographié, filmé et redessiné les contours du personnage de la Flâneuse Digitale sous le regard bienveillant des artistes en résidence.

La vidéo «Aux Origines» est un récit visuel qui suggère la naissance, la création technique et mécanique du personnage de la Flâneuse Digitale. Elle est à découvrir à l'Abbaye de Sorde. Une exposition photographique a également été réalisée par les élèves, mise en scène dans l'enceinte du Lycée Jean Taris.



WORKSHOP AU FABLAB DU GRAND DAX

Sacha, Naïm et Léo soudent, découpent, apprennent à imprimer, à programmer, à calculer, à dessiner le squelette d'une mécanique en devenir. Organisé sous la forme d'un workshop avec les artistes, ces élèves

des Beaux-Arts de Pau ont participé à la création collective d'un traceur «fou», sous la direction de Pol Olorry, plasticien et directeur d'Art-3factLab, le FabLab du Grand Dax.

Le traceur ainsi créé oscille entre tracés incessants et repos. Se dévoilent alors les contours d'un paysage, d'un portrait aux humeurs incertaines... Celui de la Flâneuse ?

REDÉCOUVRIR L'EXPOSITION FLÂNEUSE DIGITALE



Chaque année, l'abbaye de Sorde accueille des artistes en résidence dans le cadre d'un appel à projets sur les arts numériques : Ondes et Lumières

Pour cette 6^{ème} édition, Agnès de Cayeux et Maëlla Mickaëlle M. reprennent leur création artistique et numérique initiée l'an passé : la Flâneuse Digitale. Après 6 semaines de résidence à l'abbaye d'Arthous, elles présentent la Flâneuse Digitale, nouvelle édition, une création exposée au sein de l'abbaye de Sorde d'avril à octobre 2017. S'inspirant d'une histoire millénaire, le personnage de la Flâneuse Digitale évoque la Dame à la capuche, l'une des plus anciennes représentations de visage humain, retrouvée à Brassempouy.

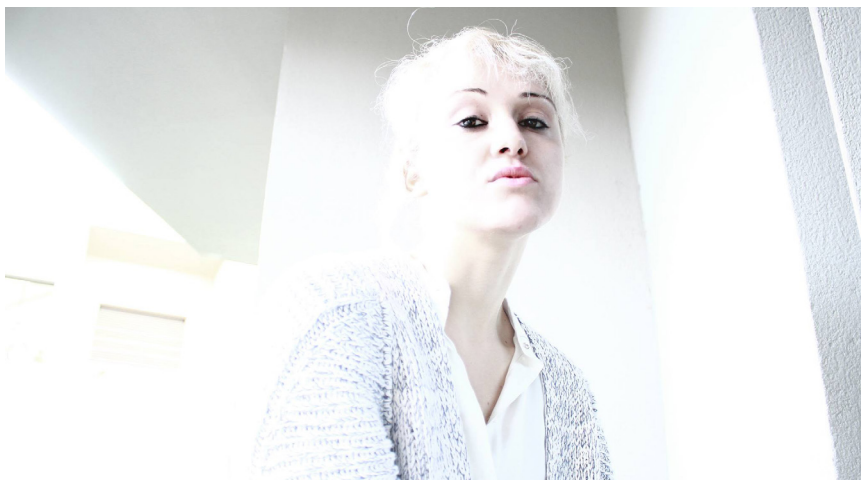
Mêlant le pouvoir historique des femmes du passé au pouvoir imaginaire des super héroïnes, l'écriture

de ce personnage s'inspire des récits historiques qui ont façonné l'identité du territoire.

L'exposition retrace les marches et rêveries empruntées par la Flâneuse Digitale, que les visiteurs de l'an passé redécouvriront sous un nouvel angle. Présentée dans les espaces restaurés de l'abbaye et traversant des siècles d'histoires, l'exposition vous propose de déambuler au cœur d'un parcours visuel et sonore. Basculant d'un monde à l'autre, vous expérimentez, écoutez et découvrez des paysages réinventés. ***Vous incarnez la Flâneuse au travers d'un jeu vidéo, partagez sa vision par l'utilisation d'un casque de réalité virtuelle. Une expérience immersive à ne pas manquer !***

Projet porté par la Communauté de communes en partenariat avec le Conseil départemental des Landes.

+ d'info : www.abbaye-sorde.fr



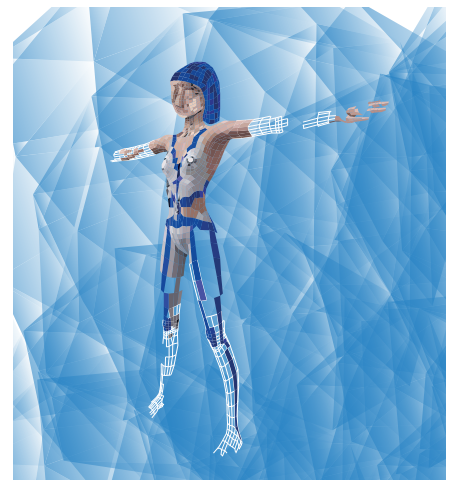
QUI SE CACHE DERRIÈRE LA FLÂNEUSE ?

Maëlla Mickaëlle M. a été scannée, numérisée, modélisée, sous tous les angles. Danseuse, vice-championne de France de patinage artistique sur roulettes, grimpeuse, celle qui a donné forme à la Flâneuse Digitale a bien l'étoffe d'une super héroïne.

Photographiée sur les hauteurs de la façade de l'abbaye de Sorde, filmée

déambulant sur les murs de l'abbaye d'Arthous, prenant ses mouvements pour modèle dans le jeu vidéo «le monde de F.», scannée pour l'impression d'une figurine 3D... la Flâneuse, c'est elle.

Alors Maëlla, ça fait quoi d'être une super-héroïne ? ***«Ah, c'est un travail de tous les jours ! - dit-elle en souriant. Il y a tellement à faire... J'essaie de donner du bonheur aux personnes que je croise, par mes gestes, mes mots choisis, mes attentions.***



C'est un super-pouvoir que j'ai choisi, avec la capacité de grimper partout où je veux, pour prendre de la hauteur sur ce monde.»

Mais ne nous y trompons pas, ce personnage fantastique tient autant de sa seconde créatrice, Agnès de Cayeux. Artiste numérique et plasticienne ultra connectée, écrivain à ses heures, elle est fascinée par les nouvelles technologies et les perceptions nouvelles qu'elles offrent de notre monde.

AGENDA

Nos RDV culturels de l'été

13/07

LES INSECTES NOS SUPERS HÉROS

Activité en famille organisée en partenariat avec le CPIE.

> Abbaye de Sorde

de 14H30 à 16H30
Tarif : 4€ / réduit : 2€
/ gratuit -12 ans
Info : 05 58 73 09 62

20/07

LES FLÂNERIES DANSÉES

Performance artistique
Flâneuse Digitale.

> Abbaye de Sorde

16h30 [durée 40 mn]
Tarif : entrée site
Info : 05 58 73 09 62

20/07

NOCTURNE DIGITALE

Performance artistique
Flâneuse Digitale.

> Abbaye de Sorde

21h30
Tarif : 4€ / réduit 2€
/ gratuit -12 ans
Info : 05 58 73 09 62

21/07

APRÈS-MIDI LIVRES EN JEU ET JEUX GÉANTS

Avec le réseau intercommunal des bibliothèques et la ludothèque dans le cadre de «Partir en livre».

> Estibeaux, lac de Tastoa

Info : 05 58 98 34 75



KOLINGA

21/07

CONCERT DE KOLINGA

Le duo Afro-Folk est de retour à l'abbaye de Sorde avec son nouvel album « Earthquake ».

> Abbaye de Sorde

21H30
Buvette / restauration à partir de 19h30
Tarif : 4 € / réduit 2 €
Gratuit moins de 12 ans
Info : 05 58 73 09 62

28/07

SOIRÉE JEUX

Avec la ludothèque
l'Amuse d'Orthe

> Cauneille - Salle des fêtes

20h - minuit
Info : 06 12 59 58 57

29/07

APRÈS-MIDI JEUX ET CONTES

Avec la ludothèque l'Amuse d'Orthe et « Ma fabrique à mots », suivi d'un goûter ludique, dans le cadre de « Partir en livre ».

> Cauneille - Salle des fêtes

15h30
Info : 06 12 59 58 57

10/08

LES FLÂNERIES DANSÉES

Performance artistique
Flâneuse Digitale.

> Abbaye de Sorde

16h30 [durée 40 mn]
Tarif : entrée site
Info : 05 58 73 09 62

10/08

NOCTURNE DIGITALE

Performance artistique
Flâneuse Digitale.

> Abbaye de Sorde

21h30
Tarif : 4€ / réduit 2€
/ gratuit -12 ans
Info : 05 58 73 09 62

16/09

NOCTURNE DIGITALE

Performance artistique
Flâneuse Digitale.

> Abbaye de Sorde

21h30
Tarif : gratuit dans le cadre des Journées européennes du patrimoine
Info : 05 58 73 09 62



NOCTURNE DIGITALE

Gratuit

Ciné plein air

Les Nuits Étoilées 2017

AVANT CHAQUE SÉANCE
UN QUIZZ CINÉMA SERA PROPOSÉ

GAAS Vendredi 7 juillet	OSSAGES Samedi 26 août
HEUGAS Jeudi 13 juillet	MISSION Vendredi 1 ^{er} septembre
POUILLON Vendredi 4 août	



POUILLON

Vendredi 4 août 2017

Arènes

(repli en salle en cas de mauvais temps)

22 h 00

Retour chez ma mère

Comédie de Eric Lavaine
Avec Josiane Balasko, Alexandra Lamy, Mathilde Seigner



«À 40 ans, Stéphanie est contrainte de retourner vivre chez sa mère. A elle les joies de l'appartement surchauffé, de Francis Cabrel en boucle, des parties de Scrabble endiablées et des précieux conseils maternels. Chacune va devoir faire preuve d'une infinie patience pour supporter cette nouvelle vie à deux. Et lorsque le reste de la fratrie débarque pour un dîner... Bienvenue dans un univers à haut risque : la famille !»

Repas du marché à partir de 19 h

Organisé par l'association Imag'in

GAAS

Vendredi 7 juillet 2017

Place Forsans

(repli dans la salle Forsans en cas de mauvais temps)

22 h 30

Babysitting 2

Comédie de Nicolas Benamou, Philippe Lacheau
Avec Philippe Lacheau, Alice David, Vincent Desagnat



Sonia souhaite présenter Franck à son père, Jean-Pierre directeur d'un hôtel écologique au Brésil. Toute la bande s'y retrouve pour y passer des vacances de rêve. Un matin, les garçons partent en excursion dans la forêt amazonienne. Jean-Pierre leur confie sa mère acariâtre Yolande. Le lendemain, ils ont tous disparu...

Marché gourmand à partir de 19 h 30 (restauration possible)

Organisé par le Comité des Fêtes

OSSAGES

Samedi 26 août 2017

Place de la Course

(repli en salle en cas de mauvais temps)

21 h 30

La vache

Comédie de Mohamed Hamidi
Avec Fatsah Bouyahmed, Lambert Wilson, Jamel Debbouze



«Fatah, petit paysan Algérien n'a d'yeux que pour sa vache Jacqueline, qu'il rêve d'emmener à Paris, au salon de l'Agriculture. Lorsqu'il reçoit la précieuse invitation, lui qui n'a jamais quitté sa campagne, prend le bateau direction Marseille pour traverser toute la France à pied, direction Porte de Versailles. Un voyage inattendu et plein de tendresse dans la France d'aujourd'hui.»

Restauration possible à partir de 19 h

Organisé par le Comité des Fêtes et la Mairie

HEUGAS

Jeudi 13 juillet 2017

Fronton

(repli dans la salle polyvalente « la fougère » en cas de mauvais temps)

22 h 30

CHOCOLAT

Biopic de Roschdy Zem
Avec Omar Sy, James Thiérée, Thibault de Montalembert



«Du cirque au théâtre, de l'anonymat à la gloire, l'incroyable destin du clown Chocolat, premier artiste noir de la scène française. Le duo inédit qu'il forme avec Footit, va rencontrer un immense succès populaire dans le Paris de la Belle époque avant que la célébrité, l'argent facile, le jeu et les discriminations n'usent leur amitié et la carrière de Chocolat. Le film retrace l'histoire de cet artiste hors du commun.»

Repas du marché à partir de 19 h
Projection « atelier trucs » réalisée par le Centre de Loisirs, avant la séance

Organisé par le Comité des Fêtes

MISSION

Vendredi 1^{er} Septembre 2017

Parc des

«Chênes de Bastère»

(repli dans la salle polyvalente en cas de mauvais temps)

21 h 30

Papa ou maman

Comédie de Martin Bourboulon
Avec Marina Foïs, Laurent Lafitte, Alexandre Desrousseaux



«Florence et Vincent ont tout réussi. Leurs métiers, leur mariage, leurs enfants. Et aujourd'hui, c'est leur divorce qu'ils veulent réussir. Mais quand ils reçoivent simultanément la promotion dont ils ont toujours rêvé, plus de quartier, les ex-époux modèles se déclarent la guerre : et ils vont tout faire pour NE PAS avoir la garde des enfants.»

Pizzas au feu de bois/buvette à partir de 19 h

Organisé par le Comité des Fêtes

pays d'ORTHE
et ARRIGANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EN CONCERT

LE 21 JUILLET 2017 - 21H30

KOLINGA

ABBAYE de SORDE

+ d'info sur abbaye-sorde.fr